



GRÈVE SNCTA DU 18/09:

irresponsable, vous avez dit
irresponsable ?

SECTION
LOCALE
LFMM

Aix en Provence, le 3 septembre 2025

Suite à la grève UNSA ICNA des 3 et 4 juillet dernier, le BN du SNCTA s'était fendu d'un communiqué honteux (qui a bizarrement disparu de son site ces derniers jours), condamnant l'action de l'UNSA ICNA, notamment ses revendications.

Contrairement à ce qu'il avait avancé lors de son communiqué du 23 juillet 2025, le SNCTA a donc choisi de déposer, seul, sans consulter l'UNSA ICNA un préavis pour le 18 septembre.

Son choix de la date, le même jour que celui choisi par les 8 confédérations syndicales françaises pour dénoncer, elles, le projet de budget est cocasse pour un SNCTA qui depuis des années n'adhère JAMAIS à aucun des mouvements unitaires "sociétaux".

Les revendications portées par le SNCTA :

- le rattrapage de l'inflation 2024 (environ 100 euros par mois)
- le départ du DO (pourtant félicité par le SNCTA lors de sa prise de fonction)
- les micros d'ambiance (rejet ou accompagnement?)
- un aménagement des MDDA
- l'expé diabète

Les revendications portées par l'UNSA-ICNA :

- le rattrapage de l'inflation 2023 et 2024 (pour rappel le rattrapage de l'inflation 2023 s'élèverait à environ 300 euros par mois)
- la fin du management toxique à la DSNA: il s'agit surtout de changer les méthodes de management et de dialogue social plutôt que les personnes.
- les micros d'ambiance: rejet
- abandon des projets badgeuses/pointeuses
- gestion du sous effectif (qui est loin d'être traité dans le Protocole)

On ne peut que déplorer la façon de faire du SNCTA:

- de ne pas s'être joint aux OS qui avaient appelé à la grève les 3 et 4 juillet
- d'avoir tenté de jeter le discrédit sur ces mêmes OS pour, au final, partir seul avec des revendications similaires.

On ne peut que s'étonner de voir certains engagements pris avant l'été disparaître du champ des revendications, comme la biométrie ou la reconnaissance par la DSNA de sa responsabilité en matière de faillite dans la modernisation technique.

Nous allons pouvoir observer comment le SNCTA s'y prend pour obtenir gain de cause dans un contexte très instable avec la transition à la tête de la DGAC et le risque de changement de gouvernement le 8 septembre prochain.

Pour conclure, on ne peut qu'être surpris d'apprendre que le SNCTA a volontairement acté le fait de ne pas revenir sur le rattrapage de l'inflation pour 2023 (environ 300 euros par mois) pour au final partir en grève pour aller chercher le rattrapage pour l'année 2024 qui est bien moindre (environ 100 euros).

Par son préavis, il envoie le message que le management toxique qui touche tous les étages de la DSNA peut perdurer et laisse ouvertement le champ libre au flicage généralisé (pointeuse, badgeuse sur position et micro d'ambiance), biométrie incluse, à partir du moment où il arrive à "négocier" quelques aménagements sur les MDDA ? De tels signaux peuvent interpeller.

